

**Rupture Du Pacte Social: Une Lecture Politico-Philosophique De *Le Prix De L'espoir*
D'Abdelhamid Mahamat Saleh**

Emmanuel Naancin Dami

Department of Foreign Languages, University of Jos
Email: damie@unijos.edu.ng

&

Inusa Bentu

Department of French
College of Education, Gindiri, Plateau State

Résumé

L'espace théâtral africain, comme son congénère romanesque, est une plateforme de débat sur l'état du (sous)développement de l'Afrique. Il n'est donc pas surprenant qu'Abdelhamid Mahamat Saleh, jeune dramaturge tchadien, ait emboité les pas aux grands dramaturges du continent et s'est tâché de mettre en scène des thèmes portant sur la brûlante problématique de la bonne gouvernance dans la postcolonie. Cette étude vise l'investigation des indices qui suggéreraient la déliquescence de l'Etat africain dans *Le prix de l'espoir*, pièce publiée en 2022. La théorie opérationnelle est politico-philosophique. Le choix de celle-ci se base sur le fait qu'elle permet de comprendre les fondements d'un état légitime régi par un contrat social entre les parties prenantes. A la fin de l'étude, il a été découvert que les Nakoulou, gouvernement en vigueur à Vitrine Blindée, pays de la pièce, ont fait fi du pacte social qui les lie aux personnages de Saleh. Cet acte signifie invariablement que Vitrine Blindée est un état en faillite et, le désenchantement des citoyens en est la conséquence.

Mots-clés : Théâtre, Citoyens, Pacte social, Faillite étatique, Désenchantement

Introduction

Le thématique du (sous)développement de l'état africain est un débat qui, de toute évidence, a gagné son bâton de maréchal dans l'espace littéraire du continent. Maints auteurs, surtout de la période d'après les indépendances, s'y sont attardés et n'ont pour raisons les diverses façades déplorables de l'état et celle de son peuple. Certes, les façonneurs et consommateurs de la littérature du continent ne s'y appesantissent pas par mauvais aloi. D'aucuns (Lacoste 1962 ; Kasende 1997) s'y encastrent, non seulement pour en faire une exégèse ni pour vanter leur dextérité langagière, mais aussi pour se donner l'aubaine, sciemment ou insciemment, de guérir un malaise psychique issu de longues réflexions sur la destinée du continent.

Le présent article est une étude de la pièce susmentionnée. Notre réflexion se focalise sur des indices qui suggéreraient que l'état africain, incarné par Vitrine Blindée dans la pièce, est dégénèrescent. La perspective par laquelle la pièce est lue est celle politico-philosophique. Ainsi, deux concepts: aliénation et souveraineté sont employés.

Les deux termes sont puisés chez le Genevois, Jean-Jacques Rousseau. Ce dernier les propage dans son *Du contrat social ; ou principes du droit politique* apparu en 1762. Le choix de cette théorie se justifie du fait qu'elle pose les fondements d'un état légitime où le peuple, de son propre gré, cède sa liberté voire sa vie et société dans les mains d'un tiers. Rousseau appelle cet entendement 'le pacte social'. Ceci permet à l'Homme de passer de l'état de nature à l'état de la société.

Ceci infirme le postulat d'Aristote qui croyait que l'homme, de nature, n'est pas fait pour la vie sociale. Ainsi, Rousseau, mais aussi Thomas Hobbes, John Locke et bien d'autres philosophes politiques avant et après lui, ont propagé la doctrine du pacte social qui permet à l'Homme de s'organiser en société civile ou civilisée et d'abandonner son état de nature brute où il affiche un comportement sauvage et dangereux envers ses semblables. Dans cet état, il règne la loi du plus fort.

Le prix de l'espoir est une pièce dont l'intrigue aborde la vie de Moussa, un jeune frustré par la corruption du gouvernement oligarchique de son pays. Il décide de s'embarquer pour l'Europe mais est déporté de la Libye. Il revient à Vitrine Blindé et est abattu par le gouvernement pour tentative d'insurrection. Abdelhamid Mahamat Saleh, à l'instar des dizaines de dramaturges avant lui, dépeint l'image d'une société rongée par les siens et donc pose les fondements du débat sur la faillite de l'état africain. Ici, on s'est évertué de déceler quelques indices mis à nu par Saleh dans la pièce afin de statuer sur la validité ou non du pacte entre les citoyens et le gouvernement dans la pièce. Deux critères: aliénation et souveraineté sont examinés avant de passer au jugement final.

Aliénation rousseauienne dans la pièce

L'un des concepts fondamentaux du principe du fondement d'un état tel que Rousseau le conçoit est celui d'aliénation. Celui-ci emprunte cette idée des travaux du philosophe anglais Thomas Hobbes (1588-1697) qui postule dans *Le Léviathan* que de nature, l'homme est sauvage, vit et, survit par la loi du plus fort. Il est à déduire ici que la seule motivation de toute action de l'Homme est la préservation de soi. Cette loi naturelle fait qu' *humanum lupus est*.

Tom Sorell, réfléchissant sur l'idée et l'œuvre de Hobbes, affirme que les êtres humains:

are by nature unsuited to political life. They naturally denigrate and compete with each other. They... think much more highly of themselves than of other people. In short, their passions magnify the value they place on their own interests, especially their near-term interests. At the same time, most people, in pursuing their own interests, do not have the ability to prevail over competitors. Nor can they appeal to some natural common standard of behaviour that everyone will feel obliged to abide by. (2)

De plus, il ajoute que dans la société en état de nature:

There is no natural self-restraint, even when human beings are moderate in their appetites, for a ruthless and bloodthirsty few can make even the moderate feel forced to take violent preemptive action in order to avoid losing everything. The self-restraint even of the moderate, then, easily turns into aggression. In other words, no human being is above aggression and the anarchy (chaos) that goes with it.' (2).

Ainsi, pour se préserver d'annihilation et sa société du chaos et de l'anarchie, l'Homme décide de s'organiser en communauté régie par des lois et *ipso facto*, sort de son état de nature à l'état de la société. C'est cela qui assure sa survie et de l'harmonie dans sa société.

Dans la pièce, le lecteur a plus d'une preuve que les habitants de Vitrine Blindée se sont transformés de l'état brut hobbesien en une société moderne. On a pour justification l'existence d'une structure étatique dans la pièce.

D'abord, dans l'acte 1, scène 1, la toute première phrase d'ouverture fait mention de 'la famille de Moussa'. Cette structure familiale est la première cellule constitutive de toute société de l'homme. C'est peut-être dans cette optique que Martha Dominguez-Folgueras explique que : « La famille est souvent citée comme l'une des institutions sociales les plus importantes et fondatrices de la société : elle remplit des besoins matériels et affectifs essentiels et joue un rôle majeur pour l'intégration des individus dans la société ». (295) Ceci revient à dire que la présence de la structure familiale dans la pièce, est signe d'une sorte d'organisation sociale. D'ailleurs, l'allusion aux noms d'autres sociétés et places telles la Lybie, le Carrefour Abba Miskine, la mer pour ne citer que celles-là démontre également un signe d'une certaine organisation sociogéographique de la part des personnages de Saleh.

Il y existe des institutions de la suprastructure telles l'école où l'on lit que Moussa attend 'la proclamation des résultats du baccalauréat' (Saleh 1.1. 27). Dans cette même société, il existe des mosquées, des maisons pour ne mentionner que celles-là. En ce qui concerne les institutions de la superstructure, il existe de l'éducation, la religion, le mariage, l'amitié ce qui est une présentation des structures qui facilitent l'intégration et le processus de la socialisation au sein d'une société. Ce qui constitue fermement le pacte social est la capacité de l'Homme à « instituer un ordre social au service de l'intérêt commun » (Lemoine 44). Par ailleurs ceci est au cœur de la pensée de Rousseau puisqu'il postule que : « Les clauses [du pacte social] se réduisent toutes à une seule : l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté : car premièrement, chacun se donnant tout entier,

la condition est égale pour tous ; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres. » (Livre I, Chapitre 6)

De ce qui ressort, il est à comprendre que lorsque Rousseau parle d'aliénation, il se réfère au fait que chaque membre de la communauté accepte de céder sa liberté individuelle pour l'intérêt commun. Pour le corroborer davantage, *L'encyclopédie libre* le résume dans ces mots : « Rousseau établit que chacun doit renoncer à tous ses droits particuliers ou du plus fort pour obtenir l'égalité des droits que procure la société. Cette aliénation de chaque sujet de l'État est ce pacte qui offre à chacun l'égalité Si donc chaque individu consent à remettre sa liberté dans les mains d'un tiers, cela présuppose, *a priori*, un consentement mutuel mais à un prix entre les parties prenantes. Le titre de la pièce n'est qu'un symbole de l'idée de Rousseau car si l'individu consent à un tel accord, il ne serait pas trop narcissiste s'il s'y engage en échange d'un bénéfice quelconque. C'est le cas des habitants de Vitrine Blindée qui entretiennent de l'espoir dans leur for intérieur ; ils ont droit à s'attendre à, au moins, de la protection. Voilà la part du pacte des citoyens comme Moussa.

Pour concrétiser ce pacte et donc le transfert des droits et de liberté, les citoyens de Vitrine Blindée acceptent de prendre part à des élections. Ceci consiste à voter des dirigeants qui, à leur tour, prennent la gouvernance du peuple en charge. Le fait d'élire un gouvernement est le sommet du processus du pacte. On lit dans la pièce que le gouvernement de Vitrine Blindée s'est perpétué au pouvoir depuis quarante ans. De ceci, on pourrait déduire que l'aliénation rousseauienne se concrétise parce qu'en allant aux urnes, les Vitriens ont choisi de remettre leur destin à un gouvernement qui, dorénavant, devraient assurer la bonne marche et la sérénité de l'Etat.

Le souverain et sa part du pacte

Un autre pilier du contrat social est le concept de la souveraineté. Sur ce point, Hobbes et Rousseau s'arrachent les cheveux. Les deux penseurs ont chacun, une acception nuancée du terme. Mais pour simplifier les choses, le souverain, chez les deux, égale ' le dirigeant' et sur ce, ils ont un point de convergence. Ils croient que « le principe de la vie politique est dans l'autorité souveraine ». (Lemoines 102)

Cependant, alors que Hobbes conçoit le concept de souverain ou de l'autorité légitime comme du pouvoir investi dans un monarque qui devient le garant de la société, Rousseau, lui, abonne et s'adhère au concept de 'souveraineté populaire'(Livre 2.1). Dans *Du contrat social...*, les citoyens sont seuls détenteurs absolus du pouvoir dont tout exercice doit être pour le plus grand bien.

Déjà, dans l'incipit du livre, Rousseau pose son but dans la réflexion sur la société :

Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être. Je tâcherai d'allier toujours, dans cette recherche, ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice et l'utilité ne se trouvent point divisées. (Livre I, Préambule)

Le centre nodal de la pensée de Rousseau est l'établissement du fait que la justice distributive doit être à la base du bon fonctionnement d'une société. Ceci est donc la raison d'être de tout gouvernement légitime. Il en découle qu'un gouvernement perd sa légitimité dès que le peuple est désenchanté. De plus, il est à noter que:

C'est de ce pacte que Rousseau fait découler la légitimité politique. Si la liberté et l'égalité ne sont pas assurées par le peuple souverain envers lui-même, ou si des intérêts particuliers font que le pacte est divisé ou aliéné alors c'est l'état de nature primitif qui reprend ses droits. Rousseau dit que rompre ce pacte sera faire que « l'état de nature subsisterait, et alors l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine. (Lemoine 16).

Trois principes sont à dégager de cette position de Lemoine. Où il y a un manque de liberté, égalité ou où de l'intérêt personnel prime sur celui commun, le pacte est automatiquement rompu. C'est ainsi que

Saleh dépeint une société en déliquescence où le pacte est brisé. Quelques répliques de Moussa dans la pièce serviront de preuves de l'échec du contrat entre les Nakoulou et les Vitriens.

Par le truchement de Moussa, le dramaturge fait une représentation maussade de la société, le gouvernement, et de la vie des citoyens de Vitrine Blindée. En effet, après que les Nakoulou se soient perpétrés au gouvernement pendant des décennies, ils, les dirigeants, censés être chargés du bien-être des citoyens, se sont constitués en tyrans et oppresseurs du peuple. Ils ont systématiquement usurpé du pouvoir de la masse populaire et se sont rendus très puissants. Ici, le concept de 'souveraineté populaire' de Rousseau est tombé à même le sol et est moqué par la classe élite. Ceci ne va pas sans retomber néfastes sur les pauvres citoyens. Par exemple, Moussa, le personnage principal de la pièce, annonce son désenchantement ainsi :

MOUSSA. J'ai été trompé par le gouvernement de mon pays (Saleh 6.1. 163)

De l'angoisse se ressent dans la réplique de Moussa. Ce personnage émet ce cri de détresse après s'être rendu compte que son rêve d'étudier en Europe et d'avoir un lendemain sûr suite à une bourse promise aux lauréats du baccalauréat s'est envolé grâce à la connivence des Nakoulou qui lui ont pris la bourse et l'ont octroyé à Barro, l'un de ses amis et neveu d'un 'grand du gouvernement' (Saleh 4. 1. 42- 43). L'acte est inouï à l'esprit-travailleur et scholastique du jeune Moussa. Le fait de le substituer par Barro, un fainéant académique, démontre l'abandon du mérite en faveur du népotisme. Ceci pose la base d'inégalité sociale et rompt donc le pacte social.

Encore, le gouvernement ne tarde pas à envoyer la police réprimer et sévir toute forme de manifestation, tentative d'insurrection ou, pire, toute voix dissidente à son encontre. Un instant dans la pièce est l'ordre donné par un ministre au colonel Mary qui, de son pistolet, tire directement sur Moussa au Carrefour Abba Miskine. (Saleh 6. 1. 179). Cet acte est non seulement odieux, répressif et intimidant mais révèle le visage monstrueux d'un gouvernement qui se veut protecteur des droits du citoyen. Moussa n'était ni armé ni agressif. Les jeunes qui s'y trouvaient sont des pauvres citoyens et bon nombre y était par curiosité. Les disperser à coup de grande force et l'abattage de Moussa d'une telle violence caractérisent un gouvernement dictatorial et, par suite de conséquence, brise le contrat social entre les Vitriens et les Nakoulou et donc, le souverain. Ce comportement du gouvernement est tyrannique et indique le retour à l'état de nature, ce à quoi les Vitriens ne s'y sont pas adhésés.

Moussa parle encore du gouvernement :

MOUSSA. Pendant les quarante ans de règne des Nakoulou, la Vitrine Blindée a engrangé des sommes colossales, provenant de la vente du pétrole, de l'or et des autres ressources naturelles... Si les Nakoulou étaient de bons dirigeants qui luttent pour le développement, la Vitrine Blindée serait aujourd'hui comme le Koweït, les émirats, le Qatar... (Saleh 6. 1. 164)

Voici un pays riche au dire des citoyens. Ici, on assiste à la manifestation de la maladie hollandaise devenue le sort des états africains dès les lendemains des indépendances. La vie des Vitriens est rendue très difficile par un manque ignoble d'infrastructure basique. Moussa fait savoir à son lecteur que :

MOUSSA. Malheureusement, pour la Vitrine Blindée et les Vitriens, la capitale de la Vitrine Blindée, Hamadna, n'a ni eau courante permanente, ni électricité. A l'intérieur du pays, vos mères, vos sœurs, vos filles et épouses passent la journée à aller chercher de l'eau. (Saleh 6.1.154)

Cette pauvreté infrastructurelle est attribuée à la corruption et au manque de patriotisme de la part des Nakoulou, les dirigeants du pays et, pour montrer son mécontentement et déception, Moussa assimile la Vitrine Blindée à l'habitat des animaux :

MOUSSA. Chers Vitriens et Vitriennes, vous n'êtes pas sans savoir que dans les pays normaux, mêmes les étables des animaux sont éclairées avec de l'électricité, et chez nous, dans la capitale, nous sommes dans l'obscurité totale. Alors que de l'autre côté, les Nakoulou ont chacun, juste pour leurs villas, des groupes électrogènes capables d'alimenter tout un quartier et dorment sous la climatisation en famille, en nous laissant dans nos moustiquaires écouter les bruits des moteurs. (Saleh 6. 1. 165)

Cette réplique révèle une situation indésirable, inadmissible et discriminatoire adoptée par les élites. D'aucuns auraient pensé que la condition de vie des Noirs de la ville de Tanga où il y avait Tanga haut, éclairé et propre des colons versus un Tanga bas, sombre et sale des autochtones, évoqué par Mongo Béti (1954) est enterré avec la décolonisation. Cependant, ceci n'est pas le cas à Vitrine Blindée. Le phénomène de la ségrégation socio-économique rapportée par Moussa démontre l'insensibilité et l'insouciance du gouvernement à l'égard de ses sujets. C'est la raison pour laquelle les Vitriens, par le biais de Moussa, décrivent la pourriture de leur patrie :

MOUSSA. Vitriens, Vitriennes, chers compatriotes, ce pays est totalement malade, oui malade et sous perfusion. (Saleh 6. 1. 168)

En effet, si Vitrine Blindée est un pays riche en matières-premières, la pauvreté de ses citoyens ne peut s'expliquer que par la corruption indicible et la mentalité élitiste de la classe dirigeante.

Conclusion

Dans *Le prix de l'espoir*, une pièce de théâtre d'Abdelhamid Mahamat Saleh, nous avons étudié le phénomène de gouvernance dans le continent africain tel qu'il est recréé par notre dramaturge dans un pays imaginaire nommé Vitrine Blindée. Notre réflexion était centrée sur le contrat social qui existe entre le gouvernement et les gouvernés. Pour mener cette étude à bien, nous avons recouru à la théorie de la philosophie politique, en l'occurrence, le pacte social dont parle Jean-Jacques Rousseau dans *Du contrat social ; ou principes du droit politique* pour examiner la légitimité de l'entendement mutuel entre le gouvernement et les personnages de la pièce étudiée.

Dans la pièce, bien qu'il y ait évidence de l'organisation humaine, c'est le cas de l'existence des structures de la société en plus des preuves qu'il existe une certaine forme de gouvernement, notre étude a abouti à la conclusion qu'en assistant à des élections et vivant en société harmonieuse, les Vitriens ont cédé leur liberté entre les mains des Nakoulou, la partie au pouvoir. C'est en cela que consiste leur part du contrat social. Ceci est fait en échange de protection et de la bonne gérance des affaires de la société de Vitrine Blindée.

De leur côté cependant, les Nakoulou, le gouvernement en vigueur, s'est perpétué au pouvoir. Ainsi, pendant leur règne, les Vitriens se sont trouvés mécontents, désenchantés et engouffrés dans l'angoisse. Au lieu s'engager dans la protection des citoyens, les Nakoulou les oppriment ; les tuent et les paupérisent de gré. Moussa plaint le lot de Vitrine Blindée. D'après lui :

MOUSSA. Victime qu'il est d'un régime égoïste, barbare et injuste dirigé par une majorité mécanique dont les soucis consistent à faire souffrir et causer du tort, à voler les deniers publics. (Saleh 6. 1. 168)

Moussa atteste que les Nakoulou sont égoïstes. En plus, ils se réjouissent voire causent le malheur des citoyens et pillent le patrimoine commun.

On peut donc conclure que le vol et détournement du denier public ; la misère et le meurtre des citoyens ; la mauvaise gérance de la société ; l'inégalité entre les citoyens créés par le gouvernement et tant d'autres forfaits constituent, non seulement une grande aberration au pacte social, mais l'invalidé. Cette faillite du pacte présuppose sans doute la déliquescence étatique. Finalement, nous nous permettons d'affirmer que Saleh emploie le théâtre pour lutter contre les manquements des gouvernements des états africains. Ainsi, dans les mots de Fall, le théâtre peut permettre à l'Afrique noire d'être présente au rendez-vous du donner et du recevoir et d'occuper sa juste place au cœur du village planétaire qu'est devenu le monde contemporain (17).

Œuvres citées

- Amewu, K. S. « Le théâtre d’Afrique noire francophone: un art tourne vers le développement ». In *Journal de la recherche scientifique de l’Université de Lomé*. Vol. 19 No. 4, 2017.
- Boto, Eza. *Ville cruelle*. Paris: Presence Africaine, 1954.
- Dominguez-Folgueras Marta & Laurent Lesnard. « Familles et changement social ». *L’Année sociologique*. Vol. 68, 2. 2018.
- Eyoh, Hansel Ndumbe. « Review of ‘Le théâtre en Afrique noire francophone’ ». *Research in African Literatures*. Vol. 26, No. 1, 1995.
- Fall, Marouba. *Théâtre et tradition en Afrique noire francophone : Exemple du théâtre sénégalais de langue française*. Paris : L’Harmattan, 2019.
- Lacoste, Y. « Le sous-développement : quelques ouvrages significatifs parus depuis dix ans». *Annales de géographie*. Vol. 386, 1962. Le sous-développement : quelques ouvrages significatifs parus depuis dix ans - Persée (persee.fr) Accédé le 20/08/2023.
- Lemoine, Paul. *Œuvre complète de Jean Jacques Rousseau*. Paris: Flammarions, 1976.
- Mbwangi, Julien Mbwangi. « Qu’est-ce que le théâtre africain ? ». *Afrika Focus*. Vol. 28 No.2, 2015.
- Kasende, Luhaka Anyikoy. « Littérature négro-africaine, idéologie et (sous-)développement ». *Cahier d’études africaines*. Vol. 147, 1997. Littérature négro-africaine, idéologie et (sous-)développement - Persée (persee.fr) Accédé le 20/08/2023.
- Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social*. Paris : Edition Flammarion, 2001. (Préface de Bruno Bernardi).
- . *Œuvres complètes*, éd. B. Gagnebin et M. Raymond. Paris : Gallimard, 1961-1995.
- Scherer, Jacques. *Le théâtre en Afrique noire francophone*. Paris: PUF, 1992.
- Sorell, Tom. “ Leviathan work by Hobbes.” in *Britannica*. 2023.
Leviathan | Thomas Hobbes, Summary, Social Contract, Sovereign Authority, & Facts | Britannica. Accessed on the 03/09/2023.
- Traoré, Dominique. *Introduction au théâtre moderne et contemporain en Afrique noire francophone : histoire et théories*. Abidjan : Editions Universitaires de Côte d’Ivoire, 2017.